

**SYNDICAT MIXTE ESPACE DE RESTITUTION
DE LA GROTTE CHAUVET-PONT D'ARC**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2023

Date de convocation du Comité Syndical : 28/09/2023

Nombre des Membres en exercice au jour de la séance : 10

Présidente : Isabelle MASSEBEUF

Présents : Isabelle MASSEBEUF, Jean-Yves MEYER, Patricia PICARD (représente Chloé DELEUZE-DALZON), Matthieu SALEL, Laurent UGHETTO,

En visio-conférence : Virginie BONNET-FERRAND, Sandrine GENEST, Carine VIDAL

Absents ou excusés : Fabrice BRUN (donne pouvoir à Isabelle MASSEBEUF),
Chloé DELEUZE- DALZON (représentée par Patricia PICARD)

N° 36

**PROJET KARST II
CONVENTIONS AVEC LES PARTENAIRES DU PROJET**

Rapporteur : Virginie BONNET-FERRAND

REÇU EN PREFECTURE

le 17/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-007-200009579-20231009-D2023_36-DE

Adopté à l'unanimité

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

La présente délibération a été transmise au représentant de l'Etat le :

et publiée le :

Et a signé
Pour le Syndicat Mixte Espace de Restitution
de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc

La Présidente du Syndicat Mixte,



Isabelle MASSEBEUF

REÇU EN PREFECTURE

le 17/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-007-200009579-20231009-02023_36-DE

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération en date du 19 décembre 2022 autorisant le lancement du projet KARST 2

Vu la décision d'octroi d'une subvention par l'AFD dans le cadre du programme FICOL en date du 29 juin 2023

Vu les projets de conventions avec l'Agence Française de Développement, l'association Tetraktys, la Province de Khammouane,

Vu le rapport de Madame la Présidente du Syndicat Mixte,

APRES EN AVOIR DELIBERE

AUTORISE la Présidente à signer les conventions jointes avec l'Agence Française de Développement, l'association Tetraktys et la Province de Khammouane ainsi que les documents afférents.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits aux chapitres et articles intéressés du budget annexe FICOL LAOS

REÇU EN PREFECTURE

le 17/10/2023

Application agréée E-legalite.com